



PPE-DE

Communiqué de presse

Jean-Pierre Audy député européen membre du PPE-UMP défend devant le parlement européen à Bruxelles jeudi 1/02/2007 "un small business act à l'européenne: le marché intérieur européen doit désormais être au service des entreprises et des PME européennes".

Bruxelles le jeudi 1 er février 2007

Devant l'assemblée plénière du parlement européen, ce jeudi 1er février 2007, Jean-Pierre Audy, député européen (PPE-DE), a défendu avec fermeté, un meilleur accès des petites et moyennes entreprises européennes à la commande publique.

" Je défends les petites et moyennes entreprises européennes qui souffrent, à l'échelle internationale, d'une situation déséquilibrée. Nous devons leur permettre un accès préférentiel aux marchés publics et favoriser leur positionnement sur ce type de marché. Je suis satisfait de l'initiative française conduite par Christine Lagarde, ministre française déléguée au commerce extérieure, et partagée par un certain nombre d'Etats membres d'obtenir une dérogation à l'accord sur les marchés publics (AMP) dont la renégociation est actuellement en cours à l'organisation mondiale du commerce (OMC). "

Il ne s'agit pas selon lui, "d'un retour au protectionnisme, mais bien au contraire d'une réelle ouverture des marchés. "

"Le marché de la commande publique est biaisé et déséquilibré. Je suis étonné que les opposants à une renégociation de l'AMP en faveur des PME européennes parlent de libre concurrence : c'est totalement le contraire qui est en place, et nous devons retrouver une situation de marchés publics ouverts et concurrentiels".

" Il est anormal que des pays tels que les Etats-Unis, le Japon, le Canada et d'autres disposent de telles dérogations en faveur de leurs PME et que l'Union européenne laisse perdurer ce déséquilibre en sa défaveur.

Le marché intérieur est désormais totalement réglementé avec le récent vote de la directive services. Ainsi donc, après avoir construit le marché intérieur avec la logique de la concurrence en s'intéressant aux consommateurs, l'union européenne doit s'intéresser aux producteurs en général et aux petites et moyennes entreprises, en particulier dans la logique de l'économie sociale de marché.

Nous devons obtenir un « small business act » à l'européenne."